



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 28 mars 2023

N°720

### **SEMAINE DE L'INNOVATION DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE : DE NOUVEAUX SOUTIENS A LA DECARBONATION DES FLOTTES DE VEHICULES**

A l'occasion de la Semaine de l'Innovation du Transport et de la Logistique (SITL), Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition énergétique, Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'Industrie, et Clément BEAUNE, ministre délégué chargé des Transports, ont annoncé de nouveaux soutiens financiers au déploiement de véhicules peu carbonés.

La logistique représente aujourd'hui 10 % du PIB national, 200 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1,8 million d'emplois. Elle a un rôle majeur à jouer dans l'accompagnement de la transition écologique et énergétique du transport de marchandises, qui pèse pour environ un tiers des émissions du transport, premier secteur d'émission en France.

#### **100 millions d'euros pour soutenir la décarbonation du transport routier de marchandises**

Les poids lourds représentent 30 % des émissions de CO<sub>2</sub> liées au trafic routier. La décarbonation de ce secteur représente donc un enjeu majeur pour atteindre les objectifs nationaux et européens de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

**Afin d'accélérer cette décarbonation, Agnès Pannier-Runacher, Roland Lescure et Clément Beaune annoncent le lancement d'un appel à projets pour soutenir l'acquisition de camions électriques et**

**l'installation de bornes de recharge adaptées à leur usage. Cet appel à projets, dont le cahier des charges sera publié très prochainement, bénéficiera d'une enveloppe de 60 millions d'euros, dont 55 millions pour les camions électriques et 5 millions d'euros pour les autocars électriques.**

Cet appel à projets vise à faciliter l'acquisition de plus de 500 poids lourds électriques.

Par ailleurs, le Gouvernement s'engage en faveur du développement d'une offre nationale performante et compétitive à travers France 2030, qui propose sur des critères précis des soutiens financiers à l'innovation et à l'industrialisation pour le secteur de l'automobile et de la mobilité lourde. Les ministres Bruno Le Maire, Roland Lescure et Clément Beaune ont ainsi lancé le mois dernier, avec Bruno Bonnell, un appel à projets « Soutien aux projets d'investissements pour produire en France les véhicules routiers de demain et leurs composants ». En fonction du nombre et de la qualité des dossiers présentés, les aides apportées à la production de poids lourds électriques pourraient atteindre, voire dépasser, les 40 millions d'euros.

Enfin, le Gouvernement soutient le déploiement de bornes électriques haute puissance pour les poids lourds à travers un appel à projets France 2030 dédié aux bornes de recharge.

Grâce à ces dispositifs, le Gouvernement apportera un soutien de l'ordre de 100 millions d'euros en faveur de la décarbonation des poids lourds.

### **15 millions d'euros de soutien pour la conception de véhicules intermédiaires durables**

**Agnès Pannier-Runacher, Roland Lescure et Clément Beaune, avec Bruno Bonnell, annoncent l'accélération du soutien au développement de véhicules intermédiaires, afin de produire en France une nouvelle offre de petits véhicules routiers, entre le vélo électrique et l'automobile, pour les déplacements du quotidien et la logistique du dernier kilomètre. Porté par l'ADEME, le programme accompagne le prototypage et l'expérimentation de ces nouveaux véhicules sobres, éco-conçus, durables, légers et peu coûteux.**

Les ministres et le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), en charge de France 2030, allouent **15 millions d'euros de soutien au programme eXtrême Défi**, pour la période 2023-2024. Cette enveloppe permettra d'**accélérer considérablement** :

- le développement de nouveaux prototypes qui seront expérimentés dans les territoires partenaires ;
- l'industrialisation de composants stratégiques mutualisés pour plusieurs véhicules, indispensables aux succès de ces véhicules pour des mobilités quotidiennes.

*Le programme eXtrême Défi vise à développer plusieurs types de véhicules répondant aux besoins quotidiens des personnes dans les territoires péri-urbains et ruraux. L'objectif est que cette offre nouvelle de véhicules représente une véritable part de marché de la vente de véhicules neufs en France. L'eXtrême Défi accompagne également les constructeurs et équipementiers dans la mutualisation d'un maximum de composants, sous-ensembles pour réduire les coûts et créer de nouveaux standards.*

*Pour en savoir plus : Le site eXtrême Défi est accessible [ici](#)*

## **8 nouveaux lauréats de l'appel à projets « Logistique 4.0 »**

**Les ministres Agnès Pannier-Runacher, Roland Lescure et Clément Beaune, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, annoncent également 8 nouveaux lauréats de la seconde relève de l'Appel à Projets « Logistique 4.0 », pour un investissement industriel total de 32 millions d'euros, dont 12 millions d'euros dans le cadre de France 2030.**

Les lauréats contribueront à développer de nouvelles actions de décarbonation de la livraison du dernier kilomètre dans les centres villes, à construire de nouveaux outils d'aide à la décision pour décarboner la logistique, à développer des plateformes de digitalisation des flux et démarches de transport de marchandises.

Au total, ce sont plus de 65 projets qui ont été déposés, illustrant le succès marquant du dispositif. Plusieurs projets sont encore en instruction et pourraient être annoncés prochainement.

*Le dispositif « Logistique 4.0 » s'est donné pour objectif d'améliorer la compétitivité de la chaîne logistique en France et maîtriser son impact environnemental. Il est opéré par l'ADEME dans le cadre de la stratégie « Digitalisation et Décarbonation des Mobilités » de France 2030 pour produire en France, à l'horizon 2030, 2 millions de véhicules zéro émission et développer une mobilité sobre, pour laquelle 3,6 milliards d'euros de moyens financiers sont prévus.*

*La liste complète des lauréats est accessible ici*

**Agnès Pannier-Runacher** a déclaré : *« La décarbonation du secteur des transports, premier émetteur de gaz à effet de serre, est l'une de mes priorités, et particulièrement le verdissement des flottes de poids lourds. Par ces nouveaux programmes, l'Etat soutient l'offre et la demande, et entend aligner les différents acteurs, constructeurs, transporteurs, logisticiens, pour développer le transport lourd de demain. Nous construisons ainsi les filières industrielles et les compétences de demain, tout en avançant sur la préparation de la Programmation pluriannuelle de l'énergie et la Stratégie nationale bas carbone. »*

**Roland Lescure** a déclaré : *« Les 40 ans du Salon de l'innovation des Transports et de la Logistique marquent la maturité d'un secteur qui va contribuer fortement à la décarbonation de notre économie. L'Etat répond présent aux côtés des acteurs de ces filières pour les accompagner dans leur changement de pratiques. Qu'il s'agisse de véhicules lourds pour le transport massifié ou de véhicules intermédiaires pour la logistique du dernier kilomètre, tous les segments de la filière doivent s'engager en faveur de la transition bas carbone. »*

**Clément Beaune** a déclaré : *« La décarbonation du secteur des transports est cruciale pour respecter les objectifs que la France s'est fixée en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. De l'électrification des camions au soutien à la conception de véhicules bas-carbone, l'Etat a un rôle majeur à jouer pour réunir tous les acteurs, créer des synergies et soutenir les projets innovants. La logistique a*

*un rôle majeur à jouer dans cette transition. Je suis ravi de voir au SITL les solutions qui se mettent en place afin d'être à la hauteur du défi qui est face à nous. Cet engagement est nécessaire.»*

## **Contacts presse**

### **Service presse d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique**

Tél : 01 40 81 13 25

Mél : [presse.mte@climat-energie.gouv.fr](mailto:presse.mte@climat-energie.gouv.fr)

### **Service presse de M. Roland Lescure ministre délégué chargé de l'Industrie**

Tel : 01 53 18 46 19

Mél : [presse@industrie.gouv.fr](mailto:presse@industrie.gouv.fr)

### **Service presse de Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports**

Tél : 01 40 81 12 28

Mél : [presse.mt@transports.gouv.fr](mailto:presse.mt@transports.gouv.fr)

### **Service de presse du secrétariat général pour l'investissement**

Mél : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

Désinscription ici